https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/instruction-n-dgospf22015200-du-15-juin-2015-relative-aux-resultats-de-lenquete-nationale-sur-lorganisation-de-la-tracabilite-sanitaire-des-dispositifs-medicaux-implantables/
Instruction n° DGOS/PF2/2015/200 du 15 juin 2015 relative aux résultats de l’enquête nationale sur l’organisation de la traçabilité sanitaire des dispositifs médicaux implantables dans les établissements de santé des secteurs publics et privés, titulaires d’activités de médecine, chirurgie et obstétrique
15/06/2015
Après avoir rappelé le contexte juridique et les enjeux de la traçabilité sanitaire des dispositifs médicaux implantables, cette instruction annonce les principaux résultats de l’enquête nationale conduite auprès des pharmacies à usage intérieur (PUI), en termes de système documentaire, de traçabilité de la délivrance du DMI, de traçabilité de l’utilisation du DMI, et d’accès à une base de données. Elle formule ensuite des recommandations générales ainsi que des recommandations spécifiques au système d’information hospitalier (SIH).